

La gazette Sambinoise



Le mot du maire

C'est un « **GRAND MERCI** » que le **Conseil Municipal vous adresse** pour la confiance que vous nous avez accordée le 23 mars dernier. L'équipe, unie et solidaire, a pris ses fonctions dès le 28 mars 2014, avec enthousiasme et détermination.

Vous découvrez la Gazette Sambinoise dans sa nouvelle présentation.

La commission communication a prévu deux autres parutions en 2014 (15 septembre et 15 décembre). Comme à l'habitude, vous trouverez des informations sur la vie de votre commune.

Actuellement, Atik est arrêté pour plusieurs mois. Ce sont les Adjointes et les Conseillers qui pallient à son absence. Vous avez pu les rencontrer sur la tondeuse, désherber les parterres, balayer ou autre ... Je remercie chacun de son implication dans son domaine. Nous travaillons toujours sur le **Plan Local d'Urbanisme**, qui est de plus en plus contraignant à appliquer, avec la loi ALUR, votée fin mars et mise en application aussitôt.

Nous consacrons également du temps pour les rythmes scolaires qui s'appliqueront à la rentrée de septembre 2014.

Comme chaque année, nous nous retrouverons pour le **14 juillet**, avec les associations autour d'un repas offert par la Municipalité. Réservation à faire en mairie avant le 7 juillet.

Restant à votre écoute pour toutes suggestions ou idées nouvelles pour le bien de la commune et de ses habitants,

Je vous souhaite un bel et bon été.



Marie-Noëlle MARSEAULT
mn-mairie.sambi@orange.fr

Juin - Juillet - Août 2014

N°23

Cérémonie du 8 mai P. 2



Discours de Marie-Noëlle MARSEAULT, Maire de Sambin, à l'occasion de la commémoration du 8 Mai 2014.

Élaboration du PLU P. 3

Votre conseil municipal P. 4

UNRPA P. 5

Vos écoles P. 6

Sambin s'anime P. 7

Familles rurales P. 7

Football club TPS P. 8

USSL P. 9

Informations paroissiales P. 10

Jeu et recette P. 11



Votre recette de saison :

Pour tout les gourmands, le fraisier à déguster tout l'été en famille ou entre amis !

À la une...



Marie Noëlle MARSEAULT et les Conseillers Municipaux ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de l'extension de l'école de la Fontaine, le samedi 21 juin 2014 à 11h

En présence de
Gilles LAGARDE, Préfet de Loir-et-Cher
Maurice LEROY, Ancien Ministre, Président du Conseil Général de Loir-et-Cher
Denys ROBILIARD, Député de Loir-et-Cher
Jacqueline GOURAULT, Sénateur de Loir-et-Cher
Jean-Luc BRAULT, Vice Président du Conseil Général de Loir-et-Cher,
Président de la Communauté de Communes Val de Cher – Controis, Maire de Contres
Nicolas PERRUCHOT, Conseiller Régional

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

Commémoration du 8 mai 2014



Discours de Marie-Noëlle MARSEAULT,
Maire de Sambin, à l'occasion de la commémoration du 8 Mai 2014.

Nous sommes réunis aujourd'hui en ce 8 mai, devant ce monument aux morts pour commémorer le 69ème anniversaire de la victoire remportée par les armées françaises et alliées sur la barbarie nazie.

Cette célébration de la victoire du 8 mai 1945 n'est pas seulement l'affaire des anciens combattants, des élus, des autorités locales. C'est aussi l'affaire de tous les citoyens de notre pays et celle de tous les habitants de notre commune.

Cette journée marque la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe, et la victoire du camp allié contre le nazisme. C'est l'Europe qui connut le plus grand nombre de victimes. Par l'ampleur des pertes humaines, des destructions matérielles et des souffrances infligées aux populations civiles, la seconde guerre mondiale se distingue de tous les autres conflits. Elle s'illustre tristement par le mépris de la personne humaine.

Le 8 mai 1945, c'est la fin de ce temps de crainte, l'aboutissement de ce temps de l'espoir qu'est la victoire.

Le 8 mai évoque le triomphe de la démocratie contre le totalitarisme.

Le 8 mai 1945, la France renaît de ses cendres.

En France cette victoire est le fruit de l'effort, du courage, du sacrifice de toutes celles et de tous ceux qui n'ont jamais désespéré. A l'instar du Général de Gaulle, tous ont eu foi en la nation, en sa capacité à conduire le juste combat contre tout ce que le XX^{ème} siècle connaissait de plus absurde et de plus monstrueux.

Grâce à ces hommes et ces femmes, différents par leurs origines, leurs histoires, leurs cultures, mais réunis par un idéal commun, la France a pu après la guerre, retrouver pleinement son rang au sein du concert des nations.

Ces événements se sont déroulés, il y a 69 ans. Chaque année, nous commémorons ce souvenir. A toutes celles et ceux qui ne se sont jamais résignés, qui n'ont jamais abdicé, qui espéraient la liberté, aux hommes et aux femmes qui se sont battus, a celles et ceux qui sont tombés, aux autres qui ont endurés tant d'épreuves, combattu avec tant d'abnégation, nourri tant d'espoir ; à toutes celles et ceux grâce auxquels l'humanité a pu de nouveau croire en son destin, nous rendons aujourd'hui l'hommage qui leur est dû.

En ce jour de commémoration, méditons cette pensée de Pierre Brossolette :

« Ce que nos morts attendent de nous ce n'est pas un sanglot, mais un élan. »

Vive la paix, vive la République, vive la France et vive l'Europe.

Marie-Noëlle MARSEAULT

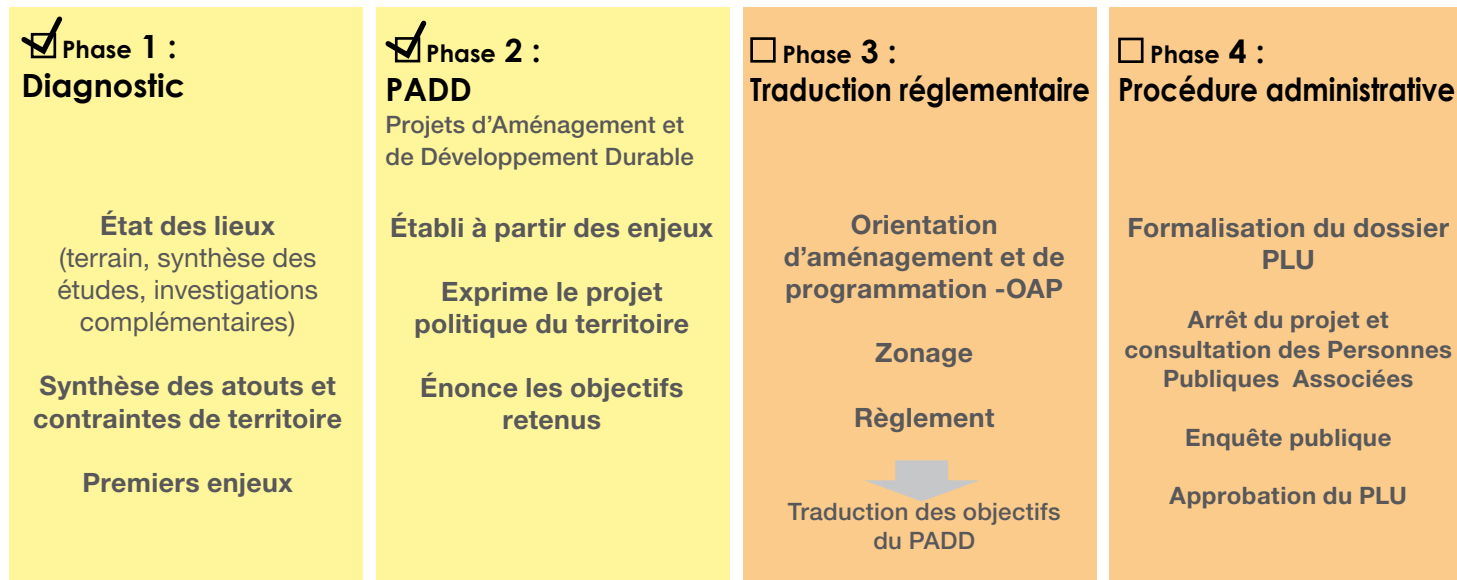


Défilé du 8 mai 2014. Merci aux sapeurs pompiers et à la Pontilevienne.



PLU

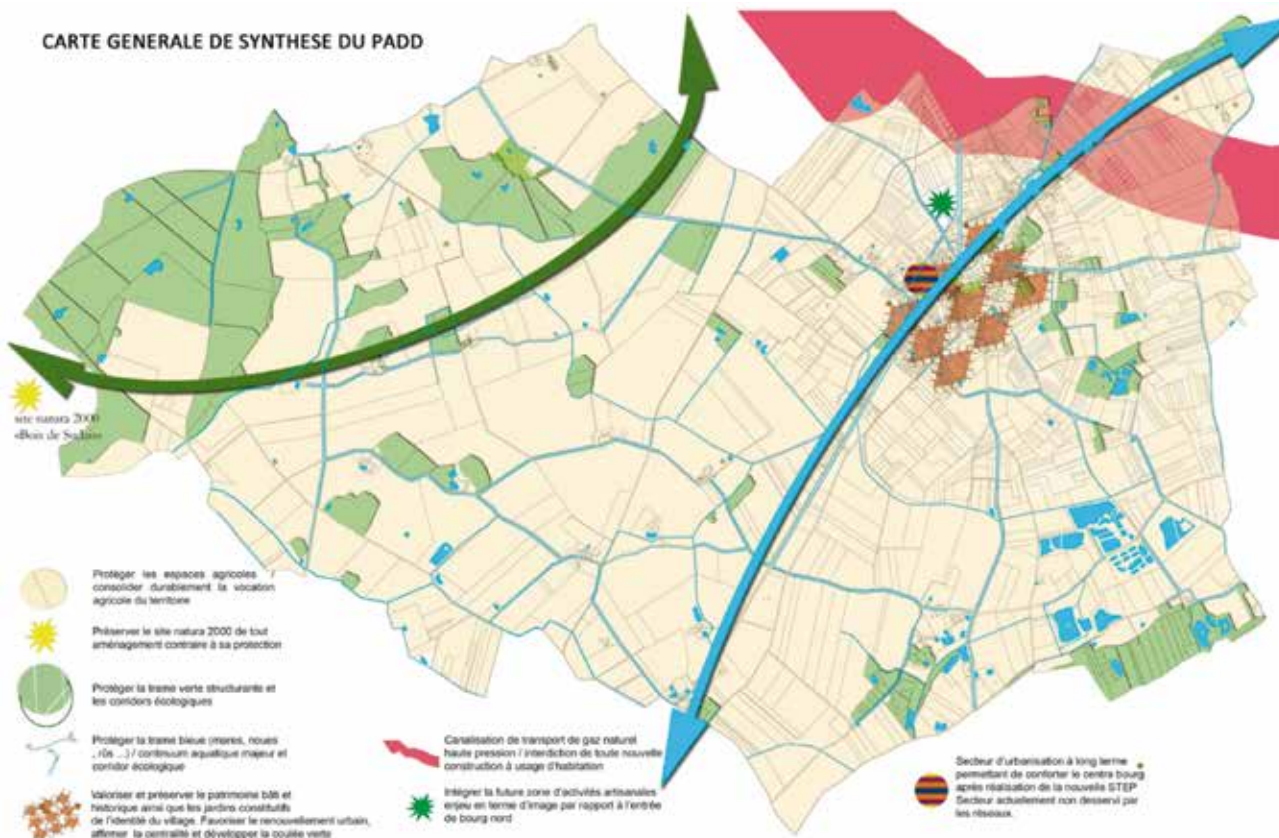
La commune s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplacera l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS). Les Bureaux d'études Aménagement, Urbanisme et Architecture (B.E.-A.U.A.) et Atelier Atlante ont réalisé les deux premières phases de l'étude « le diagnostic territorial et le PADD ».



La concertation engagée depuis le début des études a été complétée par une 1ère réunion publique qui s'est tenue le mercredi 4 juin à la salle des fêtes. Nous vous rappelons qu'un registre est toujours disponible à la mairie retraçant les différentes phases d'élaboration du PLU.

La loi ALUR du 24 mars 2014 (loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové), d'application immédiate, a nécessité quelques compléments d'investigation. Ainsi le calendrier prévisionnel qui prévoyait un arrêt du projet de PLU en juillet 2014 est-il décalé dans le temps. Une seconde réunion publique sera programmée fin du troisième trimestre 2014 préalablement à l'arrêt du projet en conseil municipal.

Plan consultable en mairie de Sambin



Votre conseil municipal



De gauche à droite : Marcel Migeon, Agnès Bardet, Marie-Noëlle Marseault, Jean-Louis Dubreuil, Yves Thonat, Michel Sale, Éric Daguet, Lydie Tromas, Sylvie Arnoult-Pigeaud, Nicole Moreau, Jean-Luc Arnoult, Pierre Yves Allard, Christian Schnell, Agnès Rollin, Gérard Modeste

Marie Noëlle MARSEAULT	Maire	Le maire est de droit dans toutes les commissions.
Agnès BARDET	1er Adjoint	En charge des affaires scolaires et de la jeunesse et délégation Etat Civil.
Yves THONAT	2ème Adjoint	En charge des bâtiments, environnement – espaces verts et délégation Etat Civil.
Marcel MIGEON	3ème Adjoint	En charge de la voirie, éclairage public et assainissement et délégation Etat Civil.
Jean-Louis DUBREUIL	4ème Adjoint	En charge de la sécurité et des sports et fêtes et délégation Etat Civil.
Jean-Luc ARNOULT		Nicole MOREAU
Pierre-Yves ALLARD		Agnès ROLLIN
Sylvie ARNOULT- PIGEAUD		Michel SALE
Eric DAGUET		Christian SCHNELL
Gérard MODESTE		Lydie TROMAS

COMMISSIONS

AGGLOPOLYS- CONTROIS	Responsable : Christian SCHNELL , Yves THONAT, Marcel MIGEON, Nicole MOREAU, Agnès ROLLIN, Michel SALE.
PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)	Agnès BARDET, Yves THONAT, Marcel MIGEON, Jean-Louis DUBREUIL, Nicole MOREAU, Pierre-Yves ALLARD, Agnès ROLLIN, Gérard MODESTE.
JEUNES et VIE SCOLAIRE	Responsable : Agnès BARDET , Lydie TROMAS, Sylvie PIGEAUD, Agnès ROLLIN, Michel SALE.
SÉCURITÉ et SPORT	Responsable : Jean-Louis DUBREUIL , Gérard MODESTE, Nicole MOREAU, Michel SALE, Eric DAGUET.
VOIRIE, ASSAINISSEMENT, ÉCLAIRAGE PUBLIC	Responsable : Marcel MIGEON , Pierre-Yves ALLARD, Agnès BARDET, Gérard MODESTE, Yves THONAT.
ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS et BÂTIMENTS	Responsable : Yves THONAT , Gérard MODESTE, Eric DAGUET, Pierre-Yves ALLARD, Jean-Luc ARNOULT.
FINANCES	Agnès BARDET, Yves THONAT, Marcel MIGEON, Jean-Louis DUBREUIL, Christian SCHNELL.
CULTURE, COMMUNICATION et FÊTES	Responsable : Christian SCHNELL , Yves THONAT, Jean-Louis DUBREUIL, Nicole MOREAU, Eric DAGUET, Michel SALE.
CIMETIÈRE	Marcel MIGEON, Gérard MODESTE, Michel SALE, Agnès ROLLIN, Lydie TROMAS.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

SIDELC : Jean-Louis DUBREUIL, Jean-Luc ARNOULT. **Eau Sambin Feings Fougères-sur-Bièvre** : Marie-Noëlle MARSEAULT, Marcel MIGEON, Christian SCHNELL. **La Masse** : Jean-Louis DUBREUIL, Marcel MIGEON. **La Bièvre** : Yves THONAT, Michel SALE, Nicole MOREAU. Val Eco : Nicole MOREAU, Jean-Louis DUBREUIL. **Pays des Châteaux** : Agnès ROLLIN, Jean-Luc ARNOULT. RVLS : Sylvie PIGEAUD. Délégué Défense : Pierre-Yves ALLARD.



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 6 février

- Mise à disposition d'un éducateur sportif à raison de deux heures par semaine à l'école de La Fontaine et deux heures à l'école Saint Joseph.
- Achat de matériel pour mise à disposition du centre de loisirs Familles Rurales pour la somme de 2.7814,25€, la commune ayant perçu cette somme par la CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse.
- Mise en place d'une participation financière à la protection sociale des agents de la collectivité, sur la base de 10€ aux agents à temps complet et au prorata du temps travaillé pour les autres agents.
- Mise en place d'une formation certiphyto à deux agents Atik et Michel par l'intermédiaire de la communauté d'agglomération de Blois.
- Financement d'une formation Bafa à Aurélie en partenariat avec l'Association Familles Rurales. Coût total 570€.

Réunion du 27 février

- Achat d'un camion benne pour la somme de 8.400€ TTC.
- Éclairage public rue de la Fontaine St urbain (au niveau de l'écluse) pour la somme de 420€ TTC.

Réunion du 14 avril

- Taux d'imposition 2014 :
Taxe d'habitation 16,56 %.
Taxe foncière sur le bâti 20,94€.
Taxe foncière sur le non bâti 38,45 %.
- Budget commerces :
- Approbation du compte administratif 2013 :
Section de fonctionnement : dépenses 5.015,72€ - recettes 21.200,28€ soit un excédent de 16.184,56€
Section d'investissement : dépenses 54.410,11€ - recettes 40.235,36 soit un déficit de 14.174,75€
- Vote du budget 2014 : section de fonctionnement 23.210€ - section d'investissement 43.509€
- Vote d'une subvention de 11.805€ de la commune pour l'équilibre du budget 2014.

- Éclairage public : signature d'un contrat maintenance avec la Société SPIE pour un montant annuel de 1.944€ TTC.

Réunion du 29 avril

- Approbation du compte administratif 2013
- Section de fonctionnement : dépenses 446.376,61€ - recettes 608.335,23€ soit un excédent de 337.827,59€
- Section d'investissement : dépenses 641.816,79€ - recettes 684.490,41€ soit un excédent de 42.673,62€
- Vote du budget 2014 : section de fonctionnement 670.473€ - section d'investissement 412.753€. Montant des subventions accordées aux associations 26.542€
- Avenant N° 1 au marché pour l'élaboration du PLU en raison de la loi ALUR du 24 mars 2014 : + 5.370€ TTC.

Réunion du 23 mai

- Aménagements extérieurs de l'école : acceptation du devis de la Sarl Monroseau pour la somme de 14.399,58€ TTC

Vie associative

ENSEMBLE & SOLIDAIRES (UNRPA), telle sera la nouvelle appellation de l'UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes Agées), après le **congrès de Mer qui aura lieu le 14 novembre 2014**, date à laquelle le nouveau logo et les nouveaux statuts seront votés.

Cœuvrer tous ensemble pour défendre les droits des retraités et des personnes âgées et marquer la notion de solidarité qui prévaut dans toutes les actions de l'association, ont été les éléments essentiels qui ont contribué à ce changement.

Face à tous les problèmes sociétaux que nous rencontrons en ce moment et après un hiver pluvieux nous vous apportons un peu de ciel bleu dans vos foyers à travers les manifestations et sorties suivantes :

- **Samedi 28 juin : repas de fin de jeux** au restaurant « La Pierre de Bois » à Sambin
Tarif : 20€ - Inscription avant le 20 JUIN.
- **Samedi 5 juillet : rassemblement départemental de l'UNRPA à Romorantin.**
Départ vers 9 h 30, déjeuner sur place (repas-plateau). L'après-midi sera consacrée à un spectacle avec « Madame sans gêne ». Tarif : 16€
- **Samedi 19 juillet : marche nocturne en association avec Familles Rurales.**
Départ du stade à 18 h 30. Point d'eau en cours de route et ravitaillement à l'arrivée. Tarif : 5€.
- **Jeudi 24 juillet : pique-nique au village jardin de Chédigny dans l'Indre-et-Loire.**
Départ vers 10 h en voitures individuelles (covoiturage).



- **Jeudi 11 septembre : voyage d'une journée à Nantes et sa croisière sur l'Erdre.**

Tarif : 114,50€

- **Jeudi 18 septembre : reprise des jeux.**
Nous vous proposons un repas convivial à cette occasion. (Plat unique avec fromage, dessert, chacun apporterait ses couverts). Des précisions vous seront apportées ultérieurement.

- **Samedi 27 septembre à 14 h : concours de belote à la salle des fêtes.**

- **Lundi 10 novembre : journée organisée par les Cars Simplon à LA FERTE ST AUBIN.**

Déjeuner et spectacle en hommage à Sheila. Tarif : 74€
-Départ de Sambin en car en fin de matinée.

Date limite d'inscription : 1^{ER} septembre.

- **Mardi 9 décembre : spectacle organisé par les cars ST LAURENT à Luge Pringe près du Lude, en hommage à Edith Piaf et Fernandel.**

Départ de Sambin en car, déjeuner et spectacle : 76, 50€.

Date limite d'inscription : 1^{ER} septembre

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Anne-Marie QUENIOUX : 02.54.20.21.41

Lina RADLE : 02.54.20.25.80

Ghislaine GARNIER : 02.54.22.24.83

École de la fontaine

A bicyclette...

Les élèves de CE2 – CM1 et CM2 de l'école de La Fontaine ont participé à la 24ème ÉTOILE CYCLO du Lundi 19 au Vendredi 23 Mai et ont sillonné les routes en direction de Chaumont, Onzain, Blois, Chambord et Contres.

Le lundi : Chaumont. Premier arrêt sur l'Île de La Folie pour observer la faune et la flore de La Loire. Puis ils ont repris leur vélo pour Onzain pour passer leur première nuit.

Le mardi : visite du Musée de La Résistance et nuit au Complexe St Georges de Blois. Ils ont retrouvé plus de 1 000 enfants autour d'une démonstration de gymnastique et de danse.

Le mercredi : Chambord sous escorte de la gendarmerie mais sous la pluie.

Un accueil chaleureux était réservé à tous les participants. Ils ont pu pratiquer différentes activités (bicross, rugby, vélos électrique et étonnants, tir à l'arc, foot...). Ils ont passé la nuit à La Grange Aux Dîmes au pied du château dans un cadre magnifique.



Le Jeudi : visite du château en compagnie de leurs correspondants de l'école de CHARGE. Puis, ils sont repartis en direction de Contres.

Le Vendredi : visite surprise du Centre de Secours puis visite de la Biscuiterie Saint Michel.

Leur retour à Sambin a été attendu et très applaudi. Une vraie arrivée de champions.... !

Ce fût une très belle expérience pour chacun d'entre eux.

Un grand merci à leur instituteur pour avoir organisé cette Étoile Cyclo. Merci également à tous les accompagnateurs, aux parents venus en renfort le soir.

École Saint Joseph

À NOTER !

**SAMEDI 21 JUIN
KERMESSE**
(organisée par l'APEL)

Spectacle des enfants autour
du thème des musiques du monde.

VENEZ NOMBREUX !

Repas le soir dans le parc de l'école.

Je quitte mes fonctions de chef d'établissement et d'enseignante à la rentrée prochaine, et travers cette gazette je tiens à remercier les sambinois avec qui au fil des années j'ai entretenu de cordiales et amicales relations. A tous, bonne continuation à Sambin !

Valérie Le Bail.

Vie associative

APE ÉCOLE DE LA FONTAINE SAMBI'NUIT

C'est sous le soleil enfin revenu que plus de 200 marcheurs ont participé à notre randonnée nocturne et dinatoire le 24 mai dernier.

Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous. Rejoignez-nous le 30 Mai 2015 pour profiter de nos chemins de campagne lors de la prochaine Sambini'nuite !



À NOTER !

**SAMEDI 28 JUIN
FÊTE CHAMPÊTRE**
de l'école de la Fontaine.

Les enfants feront un spectacle
et vous pourrez ensuite profiter
des jeux et de la buvette.

Vous pouvez participer
à notre tombola.

Nous vous proposons
de rester manger sur place
(uniquement sur réservations)
et de terminer votre soirée en dansant.

Vie associative



Le dimanche 4 Mai 2014, SAMBIN S'ANIME a organisé sa 1ère Brocante de l'année sous le soleil. Dès l'aube, une allée de brocanteurs amateurs dévalés les rues de Sambin à la recherche de quelques mètres restant sur le stade. Par la suite, une foule de chineurs à la recherche d'objets rares a envahi le stade. À midi, le coup de chauffe était lancé pour les bénévoles de l'association SAMBIN S'ANIME.

Une journée bien remplie qui a fait le bonheur de tous.

C'est avec impatience que nous vous attendons à nouveau, à l'occasion de notre **Ball-Trap** qui se tiendra **route de Thenay le dimanche 15 Juin 2014 à partir de 9h.**

Sur place restauration et buvette.

Pour nous contacter et suivre nos manifestations :

sambinsanime@hotmail.fr

www.sambinsanime.com

ou au 07.70.58.33.00

État civil

NAISSANCES

Nawëlle RICHARD née le 3 janvier

Louis MARQUET né le 9 mai

Elisa YVON née le 13 mai

Bryan PEETERS-MENON né le 13 mai

MARIAGES

Raphaël FRÉHEL et Olivia GOUVEIA ROCHA
le 12 avril

François JOUBERT et Christiane AUGER
le 19 avril

DÉCÉS

Jean-Louis GRILLON le 28 janvier

Marcel LEBOIRE le 25 février

Serge LEPLA le 23 avril



Les activités de FAMILLES RURALES perdurent et avec le même enthousiasme pour tous les bénévoles. Bref, une dernière saison riche en événements avec de très bons résultats pour les amateurs que nous sommes, et une nouvelle saison pour l'Accueil de Loisirs qui s'annonce à l'horizon.

LES ACTIVITÉS PASSÉES

- Randonnée du 30 mars



Organisée pour la première fois, un dimanche matin, celle-ci a rencontré un vif succès malgré quelques petites imperfections. Ce sont 235 marcheurs qui ont sillonné les chemins de Sambin. Forts de cette

expérience, rendez-vous vous est donné pour l'an prochain.

- Rallye : 18 mai

Le dimanche 18 mai sous un soleil radieux, les équipages prenaient la route pour le 21è rallye découverte organisé par les Familles Rurales de Sambin.

Ils partaient pour un périple qui les conduisit de village en village, de découverte en découverte au fil des questions sur les curiosités locales : les fresques murales de l'église de Couddes, la réserve ornithologique de l'étang de l'Arche à Chémery, le camp américain de Gièvres,...

Le pique-nique au bord du canal dans les rires et la bonne humeur fut clos par le concours de chapeaux végétaux et le couplet composé pendant le voyage avec des mots imposés fut chanté. Pour finir la journée, une visite guidée de Mennetou-sur-Cher par une guide passionnée et passionnante enthousiasma tout le monde.

LES ACTIVITÉS A VENIR

- **Dimanche 22 juin : Château de Guédelon.**

Le programme sera communiqué en son temps.

- **Samedi 19 juillet : randonnée nocturne avec l'UNRPA** (voir l'article UNRPA ci-contre).

- **Samedi 6 septembre : Repas du rallye.**

Le lieu sera communiqué ultérieurement.

- **Vendredi 12 septembre : Assemblée générale**

ACCUEIL DE LOISIRS

Cette année nous accueillerons 40 enfants pour une période de 4 semaines. À la demande de certains parents et soucieux d'être à votre écoute, nous ouvrirons nos portes du 7 juillet au 1er août. De nombreuses activités et sorties attendent vos enfants : cirque – Family Park – réserve de Beaumarchais – baignade naturelle – camp de nuit ... L'équipe d'animation a été recrutée, elle est déjà à pied d'œuvre, et sera présentée aux parents, ainsi que le programme des activités, au cours d'une réunion qui aura lieu le vendredi 20 juin à 19 heures à la salle des fêtes.

Cette année nous avons recruté une cantinière afin de libérer un peu de temps aux bénévoles, ceux-ci étant déjà sollicités pour la garderie et l'accompagnement aux sorties.

Un remerciement, au nom de toute notre équipe, aux parents qui nous font confiance, à la commune pour la mise à disposition des locaux scolaires, à M. Le Flohic pour le prêt du bus pour les sorties, enfin à tous ceux qui nous permettent d'exister et de si bien fonctionner.

Réglementation



FEUX DE JARDIN – Règlementation & Environnement

La fin de l'hiver est traditionnellement marquée par une reprise des diverses activités d'entretien des espaces naturels et des jardins.

Parmi celles-ci, beaucoup génèrent des déchets verts, souvent éliminés par brûlage en infraction avec la réglementation.

La préfecture souhaite donc rappeler les dispositions suivantes :

La réglementation concernant les feux de jardin :

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui dispose (article 84) que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite.

Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement.



Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est donc interdit, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage.

Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'élimination réglementaires ont été mises en place.

Il est par ailleurs rappelé que toute dérogation municipale en la matière serait dépourvue de base légale.

Vie associative



Le club de Football du F.C. T.P.S. plus de 103 Licenciés pour 7 équipes engagées dans les catégories U7 (1 équipe), U9 (2 équipes), et U11 (2 équipes) et seniors (2 équipes). Celui-ci, progresse chaque année et nous vous en remercions.

Le club de Football du F.C. T.P.S. est composé de 15 Dirigeants au service de ce club, afin d'encadrer les différentes équipes.

Chaque année, le Club de football organise une soirée dansante, et le « Tournoi des familles ».

La saison 2013-2014 est sur le point de se terminer avec le but de maintien en 4ème Division pour l'équipe fanion et d'une progression dans le classement de la 5ème Division pour l'équipe réserve.



Quant à la catégorie des U11, l'équipe 1 de T.P.S., au cours de la saison, en terminant 2ème de son groupe en Série 2, a pu côtoyer la série 1 du département avec le but d'acquérir une expérience enrichissante pour la suite de leurs parcours footballistique.

Leur parcours en Coupe Départemental s'est terminé en Demi-finale.

Concernant la 2ème équipe des U11, celle-ci constituée essentiellement de nouveaux joueurs et joueuses, avait pour but de bien figurer et ainsi progresser dans la pratique du football en série 3.



Nos équipes de U9 font un parcours honorable avec des résultats en nette progression depuis le début de la saison.

Pour finir, notre petite équipe de U7 se donne avec beaucoup d'enthousiasme à l'apprentissage du football avec des résultats encourageants.

L'objectif pour la prochaine saison 2014-2015 est de poursuivre le travail accompli et de s'enrichir de nouveaux joueurs et dirigeants, afin de continuer dans cette dynamique dans les années futures.

Une journée « Portes Ouvertes » pour les catégories U7 (Année de Naissance 2009-2008), U9 (Année de Naissance 2007-2006), U11 (Année de Naissance 2005-2004) et pour la prochaine saison U13 (Année de Naissance 2003-2002) seront ouverts aux enfants désireux d'intégrer le club, **le mardi 24 Juin 2014 de 18h30 à 19h45 au Stade de Pontlevoy.**

Pour de plus amples renseignements, Contacter Mr Moreau Jacky (Président de F.C. T.P.S.) au 06.58.01.90.28

Réglementation

TAILLE DE HAIES

Les habitants dont les arbres ou les haies empiètent sur le domaine public, sont tenus de les tailler afin qu'ils ne gênent ni le passage, ni la sécurité des piétons, ni la visibilité des automobilistes, ou le passage d'engins agricoles.

En cas de non respect de ces consignes, la mairie se réserve le droit de faire procéder aux travaux au frais des contrevenants.

NUISANCES SONORES

L'utilisation de tous matériels bruyants est réglementée par arrêté préfectoral (Art.4-6/07/1990)

Les jours ouvrables : 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

Vie associative



UNION SAMBINOISE SPORTS ET LOISIRS

La rencontre de pétanque s'est déroulée le samedi 17 mai dernier par une belle journée ensoleillée où une cinquantaine d'accros de la boule de pétanque se sont inscrits pour en découdre dans une ambiance très amicale. Tous les joueurs sont repartis avec un lot et un très bon souvenir de cette journée.

Résultat du concours :

1 : Alexandre FERNANDES et Yanick CHARPENTIER
(1er prix : 1 jambon chacun)

2 : Antoine MARTINS et Jean-Louis JULIEN
(2e prix : 1 épaule chacun)

3 : Vitorino DE-ALMEIDA-COSTA et Gérard PAGES
(3e prix : 1 panier garni chacun)



Avis aux entrepreneurs de Sambin

Il est intéressant de constater que le nombre d'entreprises à Sambin est passé de 14 en 2005 à 26 en 2012.

Cela encourage notre volonté de parler de ceux qui font l'économie de notre commune.

Nous souhaitons présenter tous les entrepreneurs de Sambin, qu'ils soient commerçants, artisans, professions libérales, auto-entrepreneurs...

Tous les métiers qui sont pratiqués sur le territoire Sambinois.

Prenez contact avec nous. Nous aurons plaisir à vous rendre visite pour faire un article sur votre activité.

Il vous suffit de vous faire connaître en adressant un message à contact@sambin41.fr

Nous vous attendons avec impatience et intérêt !

TENNIS

L'accès au court est ouvert gratuitement aux licenciés USSL et pour les non licenciés, une participation de 4€ de l'heure leur sera demandée.

Forfait de 20€/mois, par tranche d'une heure renouvelable selon la disponibilité du court.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Agnès PAGES 06 33 30 41 77

Cathy PINON 06 20 19 80 95

Section AIKIDO SAMBIN

Reprise des cours pour la saison 2014-2015

le mercredi 10 septembre 2014 à 18 h 30 au gymnase

municipal. Les cours auront lieu le mardi et le mercredi de 18 h 30 à 20 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

Inscription sur place à partir du 10 septembre 2014 (adultes à partir de 14 ans).

Les cours sont assurés par Gérard CHAUVINEAU (02 54 74 85 06), 6^{ème} DAN AIKIKAI de TOKYO, professeur diplômé d'état 2^{ème} degré 5DES) et membre de la commission technique nationale au sein de la fédération française FFAAA.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

• Assemblée Générale le vendredi 13 juin 2014 à 20 h 30, à la salle des fêtes.

• Le samedi 13 septembre 2014, concours de pétanque à côté de la salle des sports.

• Le samedi 29 novembre 2014, « Badmin'thon », tournoi de badminton au profit du Téléthon.



Les mystères de l'église de Sambin

L'église de Sambin est très ancienne. On la cite notamment dans une Bulle Papale datant de 1144. Cet édifice religieux recèle une série de mystères propres à décourager bien des chercheurs. En effet, la partie haute du clocher, et les piliers séparant la nef des bas-côtés, sont parés d'inscriptions et d'ornements aux obscures définitions. Quel mystère ou quel message sont inscrits là, sur ces vieilles pierres ? Avis aux découvreurs d'énigmes.

Les vertus de la fontaine Saint-Urbain

Phénomène pour le moins curieux, à Sambin autrefois, existait une fontaine à « débêter » !

Cette fontaine d'ailleurs est toujours visible et on peut l'utiliser. C'est là que les idiots, crétins et autres personnes souffrant de « troubles d'intelligence » venaient consulter : il fallait découvrir la pierre de bois, placée dans le point d'eau, poser la dite pierre sur la tête du malade et dire des prières en invoquant le bon Saint-Urbain.

Autre propriété miraculeuse, la fontaine révélait le sort réservé aux malades non guéris par l'intervention des autres Saints. On achetait un fer à cheval rougi chez le forgeron et on le jetait incandescent dans l'eau.

Si le fer surnageait – par le phénomène physique connu : la caléfaction – le malade était guéri instantanément. Sinon, c'était la mort. Le forgeron, lui, pendant ce temps, continuait à vendre des fers tout en priant pour l'âme de ses « clients » trépassés !

Informations paroissiales



Dimanche 6 juillet 2014 : FÊTE PAROISSIALE.

Messe à 11h en l'église paroissiale de Pontlevoy, en action de grâce pour le ministère de Don Pierre Antoine Belley, dans nos paroisses depuis 2002. Ce sera une bonne occasion pour lui dire au revoir et le remercier pour tout le temps passé parmi nous.

Dans les jardins de l'abbaye, déjeuner préparé par la paroisse (grillades, frites et boissons) participation libre aux frais. Merci d'apporter les desserts.

7 JOURS POUR GRANDIR DANS LA FOI ! du 16 au 23 août 2014 au Lycée N.Dame des Blanchés à Pontlevoy. Pour les 7/15 ans. Créer, Prier, Célébrer, Jouer, Partager...

PÉLERINAGE D'AIGUEVIVE le 14 septembre 2014. Monseigneur de Germigny présidera et installera le nouveau curé de la paroisse de Montrichard-Pontlevoy en présence de Don Préaux, Modérateur Général de la Communauté st Martin.

HORAIRES DES MESSES EN JUILLET ET AOÛT 2014 :

Durant l'été les messes de Pontlevoy sont le samedi soir à 18h et Thenay et Sambin le dimanche à 9h30.

SAMBIN :
le 3 juillet à 9h30 et le 17 août à 9h30

PONTLEVOY :
le 5 juillet à 11h, le 12 juillet à 18h,
le 9 août à 18h et le 23 août à 18h.

THENAY :
le 20 juillet à 9h30, le 15 août à 9h30
et le 31 août à 9h30.

LA GAZETTE SAMBINOISE N°23

Directrice des publications :

Mme Marie-Noëlle MARSEAULT

Responsable de la communication :

M. Christian SCHNELL

Merci aux membres de la commission communication et des associations pour leur participation.

Conception - Mise en page - Impression :
éffji - webdesign&communication - Ouchamps

Tiré à 500 exemplaires.



Jeu

HORIZONTALEMENT

1. Chiens de berger anglais. 2. Placée à la banque. 3. Le jambon par exemple. 4. Nichant. 5. Pur. Circule en Roumanie. 6. L'erbium du chimiste. Liquide incolore. 7. Grande étendue d'eau. Circuit pour Tony Parker. 8. Pratiquer une intervention. 9. Greffa. Elle regroupe un grand nombre de lustres. 10. On ne peut pas douter qu'ils existent. Points opposés sur la carte.

VERTICALEMENT

A. Succès de librairie. B. Tentative de prise de contrôle en bourse. Joli oiseau. Il est bien arrivé. C. Il nettoie le pare-brise. Rivage de la mer. D. Elle suit la mariée. Pieu sur lequel on ne s'endort pas. E. Passer à l'action. Il a son dos en plein milieu de la route. F. Vraiment malsain. G. Sierra pour un pays. Préfixe qui donne des ailes. H. Huma le bouquet. Brame.

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Solution dans le numéro 24 de votre gazette

Recette

LE FRAISIER (gâteau aux fraises)



Pour 6 personnes

Préparation : 15 min

Cuisson : 10 min

Ingrédients :

Génoise :

4 œufs

125g de sucre

125g de farine

½ sachet de levure

Garniture :

500g de fraises

40g de farine

150g de sucre en poudre

125g de beurre

25cl de lait

1 œuf

1 pâte d'amande rose

Sucre glace

Préparation de la génoise :

Le secret de la réussite de cette génoise, c'est la rapidité d'exécution. Préparez donc tout ce dont vous aurez besoin avant de vous lancer, beurrez le moule si vous n'avez pas encore opté pour le silicone, pesez les ingrédients... Préchauffez le four à 180°C (Th 6). Mélangez la levure à la farine. Séparez le blanc des jaunes d'œufs et montez les blancs en neige avec une pincée de sel.

Quand ils sont très fermes, ajoutez le sucre et battez encore.

Baissez la vitesse du robot et ajoutez d'un coup les 4 jaunes, puis tout de suite la farine et la levure en pluie. Arrêtez très rapidement le robot pour que la préparation n'ait pas le temps de retomber, verser dans le moule, lissez la surface et enfournez immédiatement pour 20 min.

Démoulez tiède et attendez que le gâteau soit refroidi pour le trancher dans l'épaisseur et le garnir.

Garniture :

Lavez et équeutez les fraises.

Choisissez les plus grosses, une vingtaine, coupez-les en deux et réservez les autres entières.

Dans une casserole, chauffez 15cl

d'eau avec 30g de sucre pour obtenir un sirop léger.

Coupez horizontalement le génoise, badigeonnez les deux disques obtenus de sirop.

Posez le disque du fond sur un pat de service, recouvrez de fraises entières. Portez le lait à ébullition.

Dans un saladier, mélangez au fouet, le jaune d'œuf, le sucre restant et la farine jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Tout en continuant à fouetter, versez le lait bouillant. Versez ce mélange dans la casserole et faite épaisir sur le feu doux. Hors du feu, incorporez le beurre en morceaux.

Mélangez bien avant de laisser refroidir. Lorsque la crème est froide, répartissez-la sur les fraises.

Posez alors le deuxième disque de génoise. Faire apparaître les fraises sur l'épaisseur du gâteau en lissant les côtés avec une spatule.

Placez au frais.

Étalez la pâte d'amande au rouleau à pâtisserie de manière à obtenir un disque de 22 cm de diamètre. Posez-le sur le gâteau et saupoudrez de sucre glace, décorer de fraises.

Mettre au frais.

BON APPÉTIT !



Infos pratiques

Mairie Horaires d'accueil du public

Le lundi et le vendredi
de 9h à 12h,
le mardi et le jeudi
de 9h à 12h
et de 14h15 à 17h
et le samedi de 9h à 11h

N° d'urgence

Médecin de garde : **15**
Pompiers : **18** ou **112**
Gendarmerie : **17** ou **112**
Pharmacie de garde : **32 37**

Déchetterie Rue de la Chabotte Candé-sur-Beuvron

Lundi - mercredi - jeudi
de 9h à 12h
et de 13h45 à 17h15
Mardi - vendredi
de 9h à 12h
Samedi de 8h15 à 12h
et de 13h45 à 17h15

Bibliothèque :

Tous les lundis de 17h à 19h et les jeudis de 17h à 18h

Vos commerces

Bar «La Pierre de BOIS»

Ouverture du lundi au Jeudi
de 7h à 18h30, le mercredi et
le vendredi de 7h à 16h , et le
dimanche de 8h à 16h

Spécialités : couscous le mardi
et tête de veau le jeudi.

02 54 33 29 45



Restaurant

Repas ouvriers tous les midis
du lundi au vendredi.

Le samedi et dimanche sur
réservation.



NIVARD

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Ouverture du lundi au samedi :
de 8h15 à 12h30 et de 15h30 à 19h
Fermé mercredi après midi

02 54 20 28 03



«Les Délices de Sambin»

Ouverture du lundi au samedi
de 7h à 13h et de 16h à 19h15
Dimanche et jours fériés de 7h30 à 13h
Fermé le mercredi

02 54 20 23 53



«L' Art de pl'Hair»

Salon de coiffure

Lundi de 13h à 19h, mardi et
mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 19h, vendredi de 9h
à 19h30 et le samedi de 8h30 à
16h30. Fermé le jeudi.

02 54 33 23 16



«Près d'ici»

Épicerie - Tabac- Point poste

Ouverture du mardi au samedi
de 7h30 à 13h et de 15h à 19h.
Dimanche de 8h à 12h30.

Fermé le lundi.

02 54 33 20 26

